



Sexualité des personnes âgées et personnes handicapées : un sujet tabou

Hélène Grandjean
Directeur de
recherche émérite
à l'Institut national
de la santé et de la
recherche médicale
(Inserm),
membre du HCSP

Les références entre
crochets renvoient
à la Bibliographie
générale p. 58.

Malgré l'omniprésence de la sexualité dans la société d'aujourd'hui, la vie sexuelle des personnes âgées et des personnes en situation de handicap reste encore un sujet tabou, que la société et les institutions peinent à reconnaître. Dans nos sociétés, en effet, la sexualité tend à être associée aux notions de santé, de performance, de beauté et d'attractivité.

Bien que différentes enquêtes démontrent que l'avancée en âge n'empêche pas une vie sexuelle active et heureuse, l'image d'un grand âge asexué persiste dans l'opinion générale et chez les professionnels du soin et du secteur médicosocial [64]. Les conséquences de cet état de fait sont préjudiciables à plusieurs niveaux. Les personnes qui éprouvent des difficultés dans ce domaine hésitent souvent à en faire part à leur médecin et celui-ci omet généralement d'aborder le sujet au cours des consultations. Certaines personnes âgées ont intériorisé les attitudes négatives de la société et se perçoivent comme asexuées [40]. Enfin, la question est également complètement occultée dans la plupart des établissements pour personnes âgées.

Un certain nombre d'actions sont lancées pour résoudre ces difficultés. Ainsi, par exemple, un groupement d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) du Finistère a mis en place une formation inédite du personnel soignant pour faire évoluer les représentations des professionnels sur la sexualité des seniors et lutter contre le mythe de l'asexualité¹. Cependant ces initiatives locales mériteraient d'être recensées et évaluées pour être ensuite généralisées.

Des actions peuvent également être menées en direction des personnes âgées elles-mêmes. Au Canada sont développés des programmes de «sexogérontagogie». Ils sont inspirés de la «gérontagogie», ou éducation des personnes âgées, qui vise à les aider à se comprendre et à comprendre ce qu'elles vivent, pour faire de cette phase de leur développement une phase heureuse de leur vie [42]. A. Dupras, qui est à l'origine de ce néologisme, définit la «sexogérontagogie» comme l'ensemble des connaissances et habiletés qui fondent les interventions sexoéducatives auprès des aînés [24], en postulant que les aînés ont une façon différente d'apprendre de nouvelles connaissances et attitudes sexuelles.

La situation des personnes handicapées

Pour les personnes handicapées, les obstacles au développement d'une sexualité harmonieuse et source d'épanouissement sont nombreux.

Les parents d'enfants handicapés ont parfois du mal à les reconnaître comme des êtres sexués et les tiennent à l'écart d'une éducation sur ce point. De plus, ces enfants ont peu d'accès aux réseaux sociaux, qui leur permettraient une éducation par les pairs. Ils ont donc un grand risque de ne pas avoir une perception claire de leur identité sexuelle.

Les personnes qui présentent un handicap mental ont autant besoin d'amour, d'affection et de relations interpersonnelles que les autres. Cependant ces besoins sont généralement méconnus ou niés par leur entourage. Si la pratique d'une stérilisation sans consentement des personnes avec un handicap mental n'est plus admise et pratiquée aujourd'hui, l'attitude générale persiste à décourager l'expression de leur sexualité, à la fois parce qu'elles sont considérées comme incapables d'avoir une attitude responsable, pour elles-mêmes et *a fortiori* pour une éventuelle descendance, et pour les prémunir contre les risques d'exploitation.

De manière générale, les personnes handicapées ont un risque d'infection par le VIH au moins égal, voire supérieur, à celui de la population générale [29] mais font rarement l'objet d'interventions adaptées de prévention et de dépistage. Elles sont également fréquemment victimes d'abus sexuels, en raison de nombreux facteurs de vulnérabilité (situation de dépendance ou d'impuissance, manque d'information, isolement social, sentiment d'impunité des agresseurs) [53]. À cette augmentation des risques s'ajoutent des limitations liées à leurs conditions de vie. La plupart d'entre elles souffrent d'un manque d'intimité, que ce soit en raison de la nécessaire intervention d'un tiers pour les activités de la vie courante ou du fait de la vie en institution. De plus, à cause de leur isolement social, elles ont peu d'occasions de rencontrer des partenaires. Cette absence de partenaire est l'un des principaux motifs d'insatisfaction rapportés par les personnes [65].

Dans plusieurs pays, des actions ont été développées pour permettre la promotion de la santé sexuelle des personnes handicapées, en mettant l'accent sur des actions d'information et d'éducation. En France, diverses actions de formation sont mises en place, dans le cadre d'initiatives régionales ou départementales. Parmi celles-ci on peut citer deux programmes concernant la vie affective des personnes vivant avec un handicap mental en région Paca et en Pays de la Loire². Les associations de personnes handicapées sont très impliquées dans la promotion de la santé sexuelle. En 2011, à

1. <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/893426-sexualite-les-seniors-des-etres-asexues-un-prejuge-dont-il-faut-se-detacher.html>

2. <http://www.Inpes.sante.fr/SLH/pdf/sante-homme-412.pdf>

l'initiative de quatre associations, est créé le Centre ressources handicaps et sexualités, sous la forme d'un groupement de coopération sociale ou médicosociale³. Ce centre, qui se veut au service des personnes en situation de handicap, de leur entourage et des professionnels, a pour objectif de développer, soutenir et accompagner les réflexions et actions favorisant la prise en compte, l'épanouissement et le respect de la vie intime, affective et sexuelle.

Comment changer le regard de la société ?

Pour vraiment progresser dans ce domaine, il convient de travailler à changer le regard de la société et à déconstruire le mythe de l'asexualité des personnes âgées et des personnes handicapées. Cet objectif, qui implique des actions dans divers domaines, y compris culturels et artistiques, peut être précisé par des recommandations plus spécifiques concernant le secteur médicosocial.

3. <http://www.cerhes.org/>

- Promouvoir la formation initiale et continue des professionnels des secteurs de santé et médicosocial sur ces sujets.
- Introduire dans les règlements intérieurs des établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées une partie explicite précisant les conditions de respect de l'intimité.
- Promouvoir des actions d'éducation des personnes âgées, en leur donnant la possibilité d'une communication ouverte avec un professionnel de la santé et l'accès à des renseignements pertinents qui leur permettent de s'adapter aux changements qui touchent leurs relations personnelles et sexuelles.
- Développer l'information et l'éducation des personnes handicapées dès l'enfance et tout au long de la vie, en prenant en compte les spécificités de chaque type de handicap, et donner à chaque personne la possibilité de contacts sociaux.
- Recenser les diverses expériences locales, les évaluer et les diffuser. ●